



Budget Initial 2023

Vote des Enveloppes Formation et Recherche

CA du 13 juillet 2022



ENVELOPPE FORMATION

- C'est le montant de la dotation que l'Etablissement alloue aux 3 UFR et qui sera répartie par la CFVU en septembre.
- Cette dotation est ensuite notifiée à chaque UFR qui la répartit comme elle le souhaite (hors crédits d'investissement).
- Le modèle d'allocation des moyens aux UFR a été revu en 2021 avec les directions d'UFR et se décline comme suit :
 - La dotation reste identique à celle de 2022 à hauteur de **271 000 €**, avec des critères de répartition légèrement différents ;
 - Les crédits financés par les ressources propres dégagées par la formation continue sont reversés aux UFR à hauteur de **40%** ;
 - La ligne ouverte sur le budget sur CFA pour les formations ouvertes à l'apprentissage demeure à **20%**.



ENVELOPPE FORMATION

- Ces éléments de dotation sont complétés par :
 - Les crédits d’heures complémentaires délégués dans les composantes ;
 - Les crédits issus de la loi ORE ;
 - Le fonds de soutien à la pédagogie dont le montant sera porté à **60 000 €**, au lieu de 50 000 euros les années précédentes



ENVELOPPE RECHERCHE

- Le montant pour l'année 2023 est porté à **868 065 euros hors crédits du DSG soit une augmentation de 76 227 euros par rapport à 2022**
- Les crédits sont répartis comme suit, par grandes enveloppes :

	2022	2023	Variation 2023/2022
Dotations unités de recherche	517 320 €	527 320 €	10 000 €
Dispositif nouveaux MCF	27 500 €	22 000 €	-5 500 €
PSE Dépenses structurelles	135 518 €	144 745 €	9 227 €
Restructuration de la recherche	15 000 €	57 500 €	42 500 €
Moyens mutualisés	86 500 €	106 500 €	20 000 €
	754 338 €	858 065 €	76 227 €

- Le montant relatif aux unités de recherche sera réparti en septembre par la commission de la recherche, selon le modèle de répartition en vigueur.

La répartition détaillée de l'enveloppe recherche

		2021	2022	2023	Variation 2023/2022
DOTATION UR		461 200 €	517 320 €	527 320 €	10 000 €
Dispositif nouveaux MCF		0 €	27 500 €	22 000 €	-5 500 €
PSE DEPENSES STRUCTURELLES	COFINANCEMENT PROJETS REGION	14 661 €	11 516 €	11 245 €	-271 €
	AAP PSE	40 000 €	47 000 €	47 000 €	0 €
	AAP PSE ACTION Sciences Avec et Pour la Société	0 €	8 902 €	20 000 €	11 098 €
	AAP PSE SOUTIEN A L'INTERNATIONALISATION	10 000 €	10 000 €	10 000 €	0 €
	AIDE A TRADUCTION	8 000 €	8 000 €	8 000 €	0 €
	REVUES COFINANCEES	21 500 €	24 100 €	21 500 €	-2 600 €
	CHAIRES	9 500 €	9 500 €	9 500 €	0 €
	GIS	5 500 €	6 500 €	7 500 €	1 000 €
	PUBLICATION LECON INAUGURALE	0 €	1 000 €	1 000 €	0 €
	ABONNEMENT DIFFUSION RECHERCHE	4 300 €	7 000 €	7 000 €	0 €
	UN@	1 000 €	2 000 €	2 000 €	0 €
	Total PSE Dépenses structurelles		114 461 €	135 518 €	144 745 €
STRUCTURATION DE LA RECHERCHE	EQUIPES PROJETS	20 000 €	0 €	0 €	0 €
	ACTIONS STRUCTURANTES (Big, Montaigne, Guerre)	0 €	10 000 €	10 000 €	0 €
	MOBILITE DOCTORANTS	0 €	0 €	40 000 €	40 000 €
	ANIMATION SCIENTIFIQUE		5 000 €	7 500 €	2 500 €
Total Restructuration de la recherche		20 000 €	15 000 €	57 500 €	42 500 €
MOYENS MUTUALISES	ECOLE DOCTORALE	0 €	0 €	0 €	0 €
	PUB	30 500 €	37 500 €	37 500 €	0 €
	UAR MSH		40 000 €	60 000 €	20 000 €
	DIRECTION DE LA RECHERCHE	9 000 €	9 000 €	9 000 €	0 €
	Total Moyens mutualisés	39 500 €	86 500 €	106 500 €	20 000 €
		635 161 €	754 338 €	858 065 €	76 227 €

Report crédits non consommés - covid

96 498 €

33 400 €

0 €

Enveloppes formation et recherche

- Enveloppe formation répartie selon le modèle de répartition entre les trois UFR : 271 000 euros et Fonds de soutien à la pédagogie porté à 60 000 euros
- Enveloppe recherche répartie selon le modèle de répartition entre les unités de recherche : 527 320 euros et enveloppe recherche globale portée à 868 065 euros, soit une augmentation de 76 227 euros par rapport à la dotation 2022
- Vote du conseil d'administration :